

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SOREL-TRACY

DATE

Mercredi 4 février 2026

Province de Québec
Comté de Richelieu
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, tenue le mercredi 4 février 2026, à compter de 19 heures, au Centre administratif du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy situé au 41, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy, à laquelle sont présents les administrateurs suivants :

M. David Auger, membre de la communauté
M^{me} Jessica Beauchemin, membre parent et vice-présidente
M^{me} Marie-Claude Beaudoin, membre de la communauté
M. Mathieu Brochu, membre de la communauté
M^{me} Geneviève Dontigny, membre du personnel
M^{me} Marilyn Meynieu, membre parent
M^{me} Geneviève Péloquin, membre parent et présidente
M^{me} Martine Rondeau, membre du personnel
M. Frederic Shaw, membre parent
M^{me} Myriam Roy, membre de la communauté

ainsi que :

M. Jonathan Charbonneau, directeur général
M^{me} Natalie Massicotte, directrice générale adjointe
M^{me} Chantal St-Louis, personnel d'encadrement sans droit de vote

et M. Ralph J. Beaulieu, directeur du Service des ressources matérielles
M^{me} Laurence Cournoyer, directrice des Services du secrétariat général et des communications
M^{me} Audrey Vadeboncoeur, directrice des Services des ressources financières et de l'approvisionnement

alors que :

M^{me} Marie-Frédérique Fillion-G., membre du personnel
M. Pierre-Olivier B. Côté, membre de la communauté
M. Charles-David Savard, membre parent

ont motivé leurs absences.

M^{me} Myriam Wagner, membre du personnel

est absente

Constatation du
quorum et ouverture
de la séance

À 19h00, la présidente constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

Adoption de l'ordre
du jour

Il est proposé par Mme Marie-Claude Beaudoin que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

CA. 26-02-4378

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 2 décembre 2025 ;
4. Suites aux procès-verbaux ;
5. Rapport du Comité de parents ;
6. Rapport du représentant du conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy ;
7. Informations de la présidente du conseil d'administration ;
8. Informations et recommandations des comités et instances du conseil d'administration et du directeur général :
 - a) Comité de gouvernance et d'éthique ;
 - b) Comité de vérification ;
 - c) Comité des ressources humaines ;
 - d) Comité consultatif de transport ;
9. CEPRE — Compte rendu des rencontres ;
10. Parole aux élèves ;
11. Période de questions du public ;
12. Résumé du Comité consultatif des investissements ;
13. Présentation Budget Révisé 2025-2026 ;
14. Admission et inscription des élèves 2026-2027 ;
15. Adoption des *Règles de fonctionnement du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy* amendées ;
16. Cadre organisationnel 2026-2027 ;
17. Adoption de la liste des projets 2026-2027 ;
18. Calendrier scolaire 2026 - 2027 — Secteur jeune : adoption ;
19. Politique de harcèlement psychologique ;
20. Remise de la Médaille académique du gouverneur général ;
21. Rapports de la direction générale :
 - a) Décision(s) prise(s) par le dirigeant de l'organisme ;
 - b) Décision(s) prise(s) par la direction générale par intérim ;
22. Varia ;
23. Levée de la séance.

Adopté unanimement

<p>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 2 décembre 2025</p> <p>CA. 26-02-4379</p>	<p>Considérant que ce procès-verbal a été envoyé aux membres du conseil d'administration dans les délais prescrits par la Loi sur l'instruction publique ;</p> <p>Il est proposé par Mme Marilyn Meynieu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 2 décembre 2025 soit adopté tel que rédigé.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
<p>Suites aux procès-verbaux</p>	<p>Période de questions quant aux suites données au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 2 décembre 2025.</p>
<p>Rapport du Comité de parents</p>	<p>M^{me} Jessica Beauchemin, représentante du Comité de parents, informe les membres du conseil d'administration que la dernière rencontre du Comité de parents a eu lieu le 14 janvier 2026.</p> <p>Elle fait part des principaux sujets qui ont été abordés dans le cadre de cette rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Présentation du cadre d'organisation scolaire 2026-2027 ;- Calendrier scolaire : proposition de déplacer une journée pédagogique du mois de novembre pour permettre les rencontres de parents sur deux journées différentes ;
<p>Rapport du représentant du conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy</p>	<p>M. Pierre-Olivier B. Côté étant absent, il a transmis par écrit un résumé de la dernière rencontre du conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy :</p> <ul style="list-style-type: none">- Budget d'investissement annuel;- Modification du Règlement numéro 16, relatif à la délégation des fonctions du dirigeant de l'organisme;- Politique de gestion des risques de corruption et de collusion ;- La Politique institutionnelle relative à l'usage, à la qualité et à la valorisation de la langue française a été modifiée;- Adoption de nouveaux plans-cadres pour le programme Arts, lettres et communication;- Développement d'un plan stratégique pour la Fondation du CÉGEP de Sorel-Tracy;- Naval Québec ;- Hausse d'inscriptions.
<p>Informations de la présidente du conseil d'administration</p>	<p>La présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy communique de l'information sur divers sujets reliés à ses fonctions.</p>
<p>Présidents des comités</p>	<p>Informations et recommandations des comités et instances du conseil d'administration et du directeur général :</p> <p>a) Comité de gouvernance et d'éthique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Reste toujours un poste vacant;- Vice-présidente nommée : Martine Rondeau;- Dépôt de la reddition de compte sur les frais de représentation;- Vigie diligente sur la formation des membres du CA et du CE;

- Sondage pour évaluer le fonctionnement du CA sera modifié et transmis;
 - Évaluation de l'accueil des nouveaux membres : intégrer au même formulaire sur le fonctionnement;
 - Rappel : formation obligatoire du CA à compléter;
- b) Comité de vérification :
- Présentation du budget révisé;
- c) Comité des ressources humaines :
- Aucune rencontre, mais la prochaine rencontre prévue est en avril, afin notamment de revoir les mandats et travaux de ce comité.
- d) Comité consultatif de transport : aucune rencontre tenue depuis la dernière séance.

CEPRE — compte
rendu des rencontres

Le directeur général et la directrice des Services éducatifs communiquent de l'information sur la rencontre du Comité d'engagement vers la réussite des élèves (CEPRE) tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Ils transmettent et expliquent les recommandations émises par le Comité :

- Invité : conseillers pédagogiques qui traitent des mathématiques;
- Compréhension commune sur le référentiel d'intervention en mathématiques;
- Moyens dans les projets éducatifs qui touchent aux mathématiques : jumeler avec d'autres moyens et évaluation de leur efficacité propres;
- Analyse des résultats et comment en faire la promotion au sein des différents établissements;
- Évaluation des petits changements qui peuvent avoir un grand impact;

Parole aux élèves

Période réservée aux interventions des élèves du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

Période de questions
du public

Période de questions réservée aux interventions du public :

Résumé du Comité
consultatif des
investissements

Le directeur du Service des ressources matérielles communique de l'information sur le Comité consultatif des investissements. Il transmet et explique les recommandations émises par le Comité :

- Présentation du déficit de maintien d'actif;
- Présentation des raisons qui rendent la réalisation d'un projet précaire;
- Cibles de dépenses d'investissement en maintien;
- Plan directeur 2026-2027 : liste des projets prévus par école;
- Plan quinquennal en constante évolution, selon les imprévus et les déficiences dans les bâtiments;

Budget
révisé 2025-2026

La directrice des ressources financières et de l'approvisionnement communique de l'information concernant le budget révisé 2025-2026, présenté au Comité de vérification du mardi 3 février 2026 :

- Rappel des efforts budgétaires demandés et des cibles ETC;
- Variation de la clientèle étudiante;
- Toujours à l'équilibre par rapport au budget initial;
- Présentation des variations dans les revenus et les charges : subvention de fonctionnement vu la variation de clientèle, activités relatives aux biens meubles et immeubles, activités connexes, soutien à l'enseignement et à la formation, services d'appoint;
- Statu quo dans les allocations d'investissement;

Augmentation des allocations décentralisées aux établissements;

Admission et
inscription des
élèves 2026-2027

La directrice du Service planification, innovation et organisation scolaire communique de l'information concernant les admissions et les inscriptions des élèves pour l'année scolaire 2026-2027.

Nouveauté : les inscriptions primaire et secondaire en même temps et les premières inscriptions maintenant en ligne (nouveauté à travers la province).

Elle présente également le cahier de choix de cours disponible sur le site web du Centre de services scolaire.

Discussions sur la lettre d'opinion publiée par l'organisme l'Ardoise. Une lettre de rectification des faits pour bien informer les parents a été ensuite publiée par le CSS. Discussions sur comment bâtir une bonne collaboration entre certains organismes communautaires et le CSS pour éliminer ces mauvaises perceptions. Nous sommes présents sur plusieurs tables avec différents organismes.

Règles de
fonctionnement du
conseil
d'administration du
Centre de services
scolaire de
Sorel-Tracy
amendées

La directrice des services du secrétariat général et des communications communique de l'information sur les amendements proposés aux *Règles de fonctionnement du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy*.

Considérant l'avis public annonçant l'intention d'adopter les *Règles de fonctionnement du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy* ;

CA.26-02-4380

Considérant que, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public de cette intention a dûment été publié dans un journal distribué sur le territoire du Centre de services le 4 novembre 2025 et que cet avis public d'intention a dûment été affiché ;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un règlement entre en vigueur le jour de la publication d'un avis public de son adoption ou à toute autre date ultérieure qui peut être fixée dans ce même avis public ;

Il est proposé par Mme Myriam Roy :

- Que les *Règles de fonctionnement du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy* soient adoptées telles que présentées par la secrétaire générale et directrice des communications et versées au dossier de la présente séance ;

- Que soit ainsi abrogée l'ancienne version de ces règles ;

Qu'un avis public soit donné indiquant que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, à sa séance du 4 février 2026, a adopté les *Règles de fonctionnement du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy*, lesquelles entreront en vigueur le jour de la publication d'un avis public de son adoption, soit le mardi 10 février 2026.

Adopté unanimement

Cadre
organisationnel 2026-
2027

La directrice du Service Planification, innovation et organisation scolaire, présente le cadre organisationnel 2026-2027. Elle insiste sur les changements avec l'année scolaire 2025-2026. Avec la nouvelle école de Tracy et les changements d'indice de défavorisation, notre déficit en nombre de classes passe de 29 à 13 classes, sans considérer les classes modulaires disponibles en place.

CA.26-02-4381

A) PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES

Attendu l'obligation qui est faite en vertu de l'article 211 de la *Loi sur l'Instruction publique* d'adopter annuellement un plan de répartition et de destination des immeubles pour les trois prochaines années ;

Considérant l'avis favorable du Comité de parents ;

Considérant l'avis favorable du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu ;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;

Considérant l'avis favorable des municipalités, des villes et de la MRC Pierre-De Saurel ;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Beaudoin d'adopter le plan triennal présenté aux pages 4 à 8 du document « *Cadre organisationnel 2026-2027* » et de le transmettre à la MRC Pierre-De Saurel et aux municipalités et villes du territoire.

B) RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Attendu l'obligation qui est faite en vertu de l'article 236 de la *Loi sur l'Instruction publique* ;

Considérant l'avis favorable du Comité de parents ;

Considérant l'avis favorable du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu ;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;

Il est proposé par Mme Marilyn Meynieu d'adopter la répartition des services éducatifs comme prévu aux pages 9 à 12 du document « *Cadre organisationnel 2026-2027* ».

C) ZONES SPÉCIFIQUES ET COMPLÉMENTAIRES DES ÉTABLISSEMENTS

Considérant l'avis favorable du Comité de parents ;

Considérant l'avis favorable du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu ;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;

Il est proposé par M. David Auger d'approuver les zones spécifiques et complémentaires des écoles primaires, secondaires et des centres pour l'année scolaire 2026-2027 telles qu'elles apparaissent aux pages 13 à 18 du document « *Cadre organisationnel 2026-2027* ».

Adopté unanimement

Adoption de la liste
des projets
immobiliers 2026-
2027

CA. 26-02-4382

Considérant la dernière révision des cibles de dépenses d'investissement en maintien du parc transmises par le ministère de l'Éducation du Québec en date du 22 janvier 2026 ;

Considérant que la cible des dépenses d'investissement en maintien d'actifs immobiliers pour l'exercice 2026-2027 (1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027) a été établie à 7 209 360 \$;

Considérant qu'une somme additionnelle de 1 143 254 \$ sera octroyée par la mesure 18000 — allocation de base, bonifiant ainsi le portefeuille de projets du Plan directeur 2026-2027 à 8 352 614 \$;

Considérant que le cycle de planification, incluant l'identification des besoins, la réalisation des plans et devis, la tenue des appels d'offres ainsi que l'exécution des travaux, demeure un processus précaire, exposé à divers enjeux techniques, administratifs et opérationnels susceptibles d'influencer la capacité réelle de livrer l'ensemble des projets dans les délais prescrits ;

Considérant en conséquence que le portefeuille de projets du Plan directeur 2026-2027 a été bonifié d'environ 10 % afin de tenter de pallier ces aléas ;

Considérant que le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy a l'obligation de maintenir ses actifs immobiliers sécuritaires, fonctionnels et conformes aux normes en vigueur ;

Considérant que la planification du Plan directeur des projets immobiliers du Service des ressources matérielles doit respecter les règles et exigences du Plan annuel de gestion des investissements (PAGI) émises par le ministère de l'Éducation ;

Considérant que la liste des projets immobiliers 2026-2027 doit être transmise au ministère de l'Éducation, via la plateforme électronique GIEES — Gestion des infrastructures de l'éducation et de l'enseignement supérieur, aux fins d'analyse et de validation ;

Il est proposé par M. David Auger d'adopter la liste des projets immobiliers en 2026-2027, en vue de son dépôt via la plateforme GIEES aux fins d'analyse et de validation, telle que présentée par le directeur des Services des ressources matérielles et versée au dossier de la présente séance.

Adopté unanimement

Calendrier scolaire 2026-2027 secteur jeune

CA. 26-02-4383

La directrice du service des ressources éducatives présente le calendrier scolaire 2026-2027, secteur jeune. Elle explique les différentes consultations faites, les opinions de chaque groupe consulté, et les raisons derrière la proposition finale.

Attendu l'obligation qui est faite en vertu de l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique* quant au dépôt du calendrier scolaire;

Considérant l'avis du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu sur le projet de calendrier scolaire ;

Considérant l'avis du Comité de parents sur le projet de calendrier scolaire ;

Considérant l'avis du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) sur le projet de calendrier scolaire ;

Considérant l'avis du Comité consultation de gestion ;

Il est proposé par Mme Jessica Beauchemin d'adopter le projet de calendrier scolaire 2026-2027, secteur jeune préalablement déposé par la directrice du Service des ressources éducatives.

Adopté unanimement

Politique visant à prévenir et à contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail

CA. 26-02-4384

La directrice du service de la planification, de l'innovation et de l'organisation scolaire présente la politique visant à prévenir et à contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail ;

Considérant les changements à certaines lois dont la loi sur la santé et la sécurité depuis la dernière version de la politique ;

Considérant les consultations effectuées auprès des associations syndicales et des associations de cadres du centre ;

Considérant le besoin de mettre à jour la nouvelle politique ;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Beaudoin d'adopter la politique visant à prévenir et à contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail et qu'elle soit en effet dès son approbation.

Adopté unanimement

Remise de la Médaille académique du gouverneur général

CA.26-02-4385

Considérant que la Médaille académique du gouverneur général est l'une des distinctions scolaires les plus prestigieuses au Canada, soulignant l'excellence académique des élèves et étudiants qui se démarquent par leurs résultats exceptionnels ;

Considérant que deux étudiantes du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy ont obtenu des performances scolaires remarquables tout au long de leur parcours ;

Considérant que ces étudiantes sont récipiendaires de la Médaille académique du gouverneur général, reconnaissance qui témoigne de leur engagement, de leur persévérance et de leur réussite exemplaire ;

Considérant que la Direction générale souhaite souligner publiquement cet accomplissement de manière officielle ;

Considérant que les récipiendaires ont été invitées à assister à la séance du conseil d'administration afin d'y recevoir la médaille et les honneurs qui leur sont dus ;

Il est proposé par Mme Marilyn Meynieu :

- Que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy procède officiellement à la remise de la Médaille académique du gouverneur général aux deux étudiantes récipiendaires lors de la séance du 4 février 2026 ;
- Que le conseil d'administration adresse à Rosalie Gagné et Aurélie Picard ses plus sincères félicitations pour leur réussite exceptionnelle, reflet de leur engagement et de leur détermination ;
- Que la présente résolution soit inscrite au procès-verbal de la séance du conseil d'administration.

Adopté unanimement

Rapports de la
direction générale

Le directeur général informe les membres du conseil d'administration des pouvoirs de dirigeant de l'organisme et des pouvoirs de direction générale qu'il a exercés conformément aux dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics pour la période comprise entre le 2 décembre 2025 et le 4 février 2026.

Aucune question ni commentaire

Varia

Période réservée au traitement de sujets d'information supplémentaire.

Aucun sujet supplémentaire

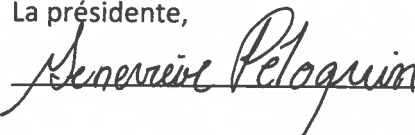
Levée de la séance

À 20h33, il est proposé par M. Frédéric Shaw que la présente assemblée soit levée.

CA. 26-02-4386

Adopté unanimement

La présidente,



La secrétaire,